



CR GT Situation dans les SEA

14 septembre 2017

Sous la présidence de Jean-Pascal Fayolle, chef du Service des Ressources Humaines, le groupe de travail sur les services d'économie agricole s'est réuni le 14 septembre.

L'Alliance du Trèfle était représentée par Michel Moreau, Anne-Laure Tarascon et Annick Pinard.

La réunion a concerné les dernières mises à jour du tableau de suivi du plan d'accompagnement des SEA du 15 avril 2016, disponible sur l'intranet du MAA à l'adresse :

<http://intranet.national.agri/Plan-d-accompagnement-des-SEA,14897>

Les débats ont porté sur :

- les groupes régionaux du RETEX PAC, qui semblent se dérouler sur un format technique et non dans la configuration des groupes nationaux qui associent les organisations syndicales. Un bilan sera fait par la DGPE.
- l'enveloppe complémentaire de contractuels pour 2017 qui paraît correctement calibrée.
- l'inquiétude des SEA pour les contractuels confirmés arrivant en fin de contrat sans prolongation possible alors que les besoins restent prégnants. Ces agents peuvent se présenter au concours TSMA 1, mais le nombre de places est limité et ils peuvent être affectés dans un autre département, ce qui oblige les SEA concernés à recruter et à former d'autres personnes.
- les critères retenus pour le détachement des agents administratifs vers un corps technique.
- les recrutements externes qui nécessitent un bon ciblage du profil poste ouvert à l'extérieur. Un bilan sur les recrutements externes sera fait.
- la priorité a été donnée pour les promotions aux agents des SEA en 2016. Toutes les organisations syndicales souhaitent que tous les agents soient traités de la même façon et que cette priorisation n'existe plus en 2017, ce qui a été acté en comité technique ministériel, mais le message ne semble pas être passé partout. Des consignes seront données aux IGAPS. Toutes les organisations syndicales demandent que les taux promus/promouvables ne soient pas abaissés.
- l'ouverture de postes de TSMA 1 dans les DDT. Les agents contractuels doivent bénéficier de facilités pour préparer ce concours (temps, implication des structures dans leur formation, ...)
- la rémunération majorée des contractuels « chef d'équipe ». Un bilan sera fait.
- les bonnes conditions d'accueil des contractuels. Un courrier de sensibilisation a été envoyé aux directeurs sous couvert du préfet.



- l'organisation d'échanges de pratiques sous la forme d'ateliers de co-développement à destination des cadres intermédiaires (chefs de pôle et chefs d'unité) qui débiteront fin septembre.
- l'accompagnement des services pour faciliter la gestion de la relation avec des agriculteurs en détresse.
- l'appui à la prise de poste pour les chefs de SEA et tous les agents nouvellement recrutés pour la gestion des aides PAC. Une note de service doit être publiée prochainement. L'Alliance du Trèfle indique qu'en ce qui concerne les aides du 2ème pilier hors SIGC gérées sous OSIRIS, des formations sont assurées par l'ASP et les Régions. Ce sont les dispositions réglementaires qui engendrent la complexité pour l'instruction des dossiers sous OSIRIS et les Régions doivent s'impliquer pour la rédaction de manuels de procédure pour les agents des SEA.
- le renforcement des compétences RH des chefs de SEA . Les organisations syndicales soulignent que les carences des SG, liées à la réduction des moyens des services support, ne doivent pas retomber sur les chefs de SEA déjà surchargés. Le SRH indique que les dispositions RH sont très complexes et nécessitent des spécialistes et qu'il s'agit plutôt d'un socle minimal que tout cadre devrait connaître sur la RH.

L'administration indique qu'une deuxième version du plan d'action sera élaborée fin 2017 et un bilan régulier sera fait.

En conclusion la situation des SEA apparaît meilleure en cette rentrée mais les organisations syndicales soulignent la fragilité des équipes et la forte pression des agriculteurs. Le ministre s'est engagé sur un calendrier qui doit être tenu. Les moyens doivent être maintenus. Pour les aides non surfaciques, une implication importante des Conseils régionaux est nécessaire. Concernant la prochaine programmation une anticipation est attendue.